

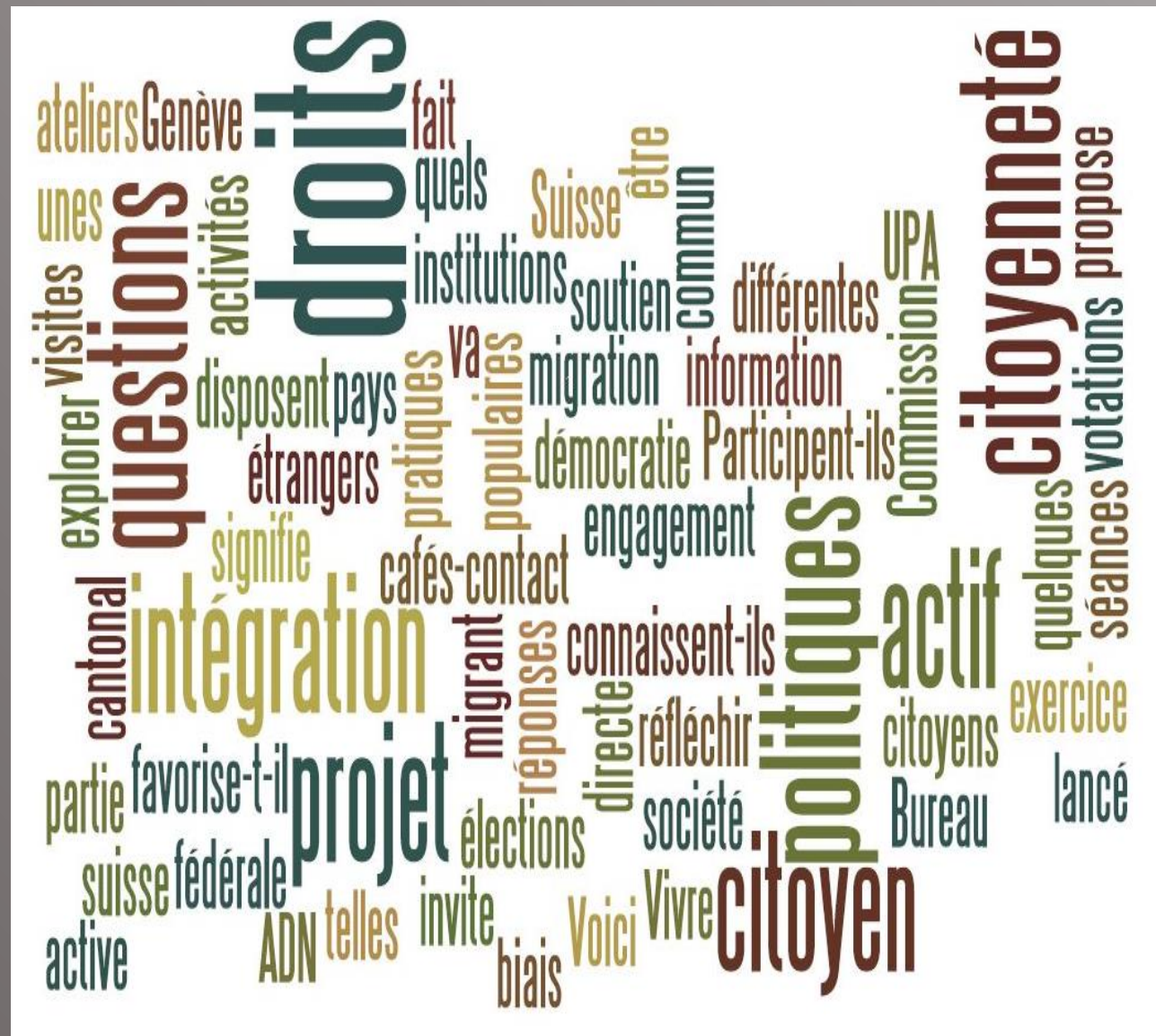
Projet Citoyenneté

« C'est en participant que l'on devient citoyen »

Université populaire albanaise (UPA)

en collaboration avec

le collectif C9FBA, le BIE et la CFM



Semaine pour la démocratie,
Genève, le 3 octobre 2018



L'étranger à l'affiche
Altérité et identité
dans l'affiche politique
suisse 1918-2010

Accueil
À l'affiche
Stammtisch
Infos
Impressum
Catalogue

d f i



1. Ouverture et fermeture face à l'étranger

1934 Hausier-Gesetz

Trois colporteurs tentent de forcer l'entrée d'une maison. Dans l'entrebâillement de la porte se tient une femme qui, effrayée, cherche à les repousser. D'après leur tenue et leur apparence physique, le premier est allemand, le deuxième nord-africain et le troisième français. Les frontaliers, comme les étrangers plus « exotiques », sont ainsi représentés. Réalisée par Otto Plattner, également connu pour ses affiches anticommunistes, l'image, produite dans le cadre d'une votation cantonale bâloise, exploite un langage visuel qui attache aux apparences physiques des caractéristiques morales. On peut ici, par exemple, noter les doigts crochus du marchand de tapis qui représentent son avidité



La Suisse, les droits politiques, les étrangers... des clés pour comprendre



Projet «C'EST EN PARTICIPANT QUE L'ON
DEVIENT CITOYEN»



Vivre sa Citoyenneté à Genève - un Projet UPA



CITOYENNETÉ

Droits politiques

ELECTIONS

VOTATIONS

Referendum

Initiative

Participation alternative

Contrat de quartier

associations

Projet «C'EST EN PARTICIPANT QUE L'ON DEVIENT CITOYEN»

Typiquement suisse... les droits politiques des citoyens



Projet: «C'EST EN PARTICIPANT QUE L'ON DEVIENT CITOYEN»



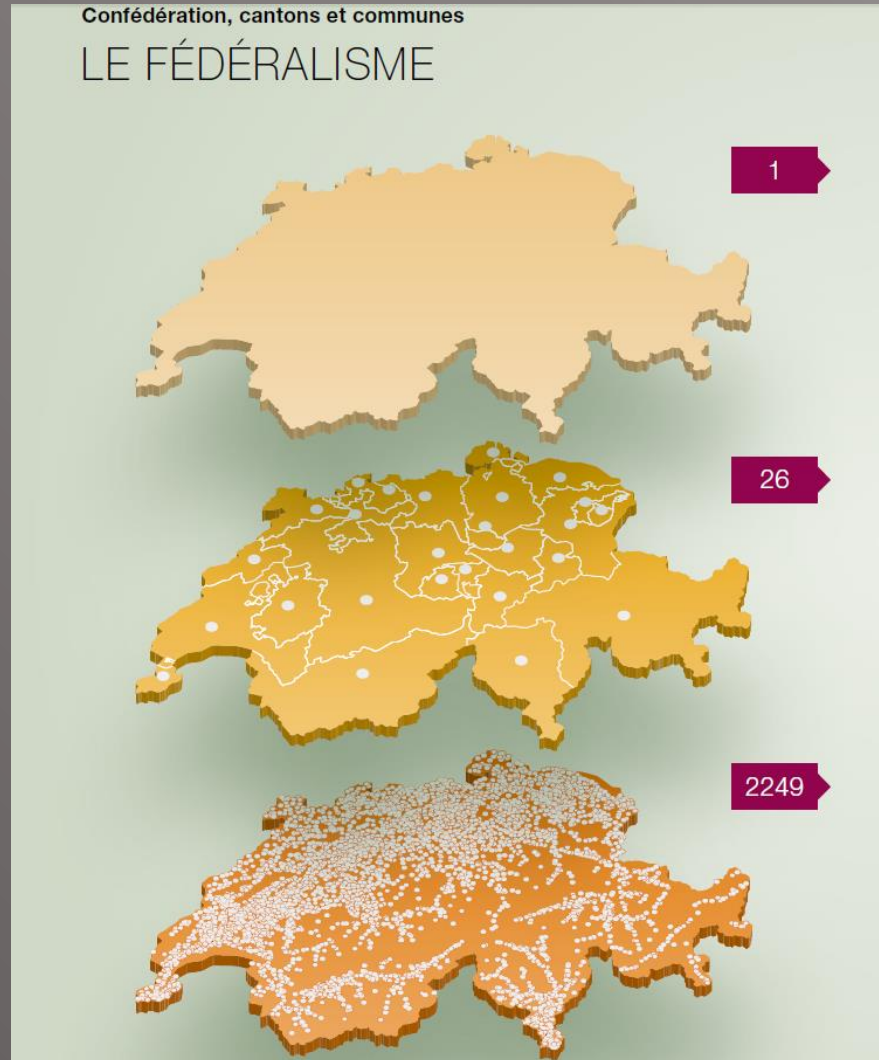
Systeme politique suisse

- De quels droits disposent les citoyens suisses?
- Quels droits pour les citoyens étrangers?
- Un citoyen actif independemment du passeport?

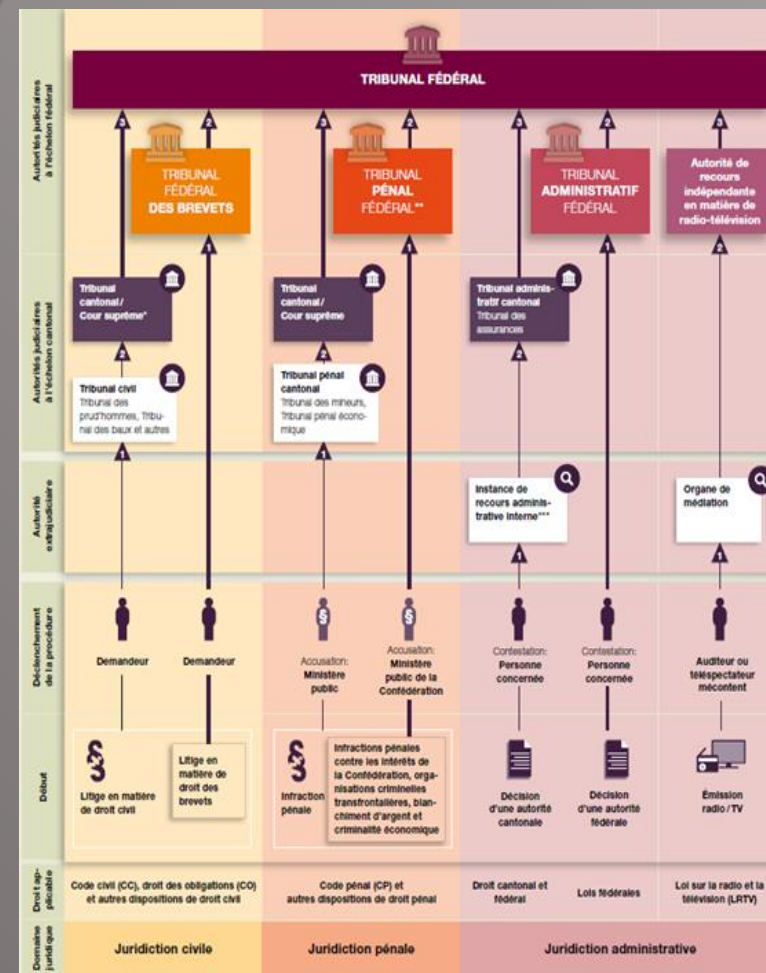
De quels droits disposent les citoyens suisses?

PROJET: «C'EST EN PARTICIPANT QUE L'ON DEVIENT CITOYEN»

Fédéralisme et démocratie directe



Législatif, exécutif et judiciaire (élire - élection)



Initiative et Référendum (voter – votation)



Quels droits pour les citoyens étrangers?

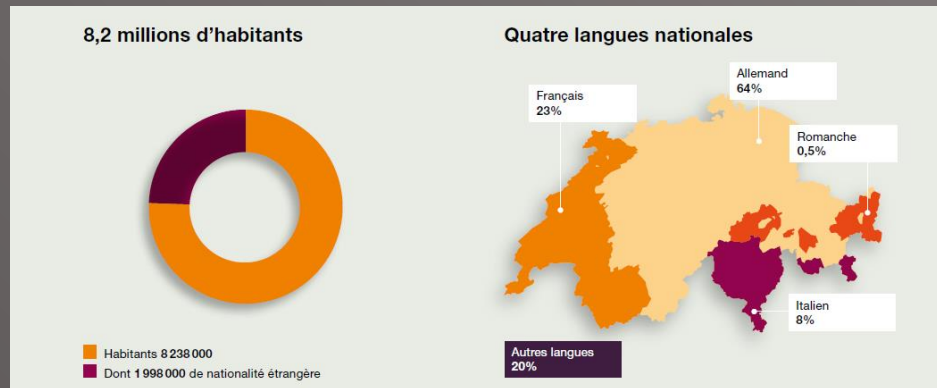
PROJET «C'EST EN PARTICIPANT QUE L'ON DEVIENT CITOYEN»



Les étrangers en Suisse

1/4 DE LA POPULATION
SUISSE

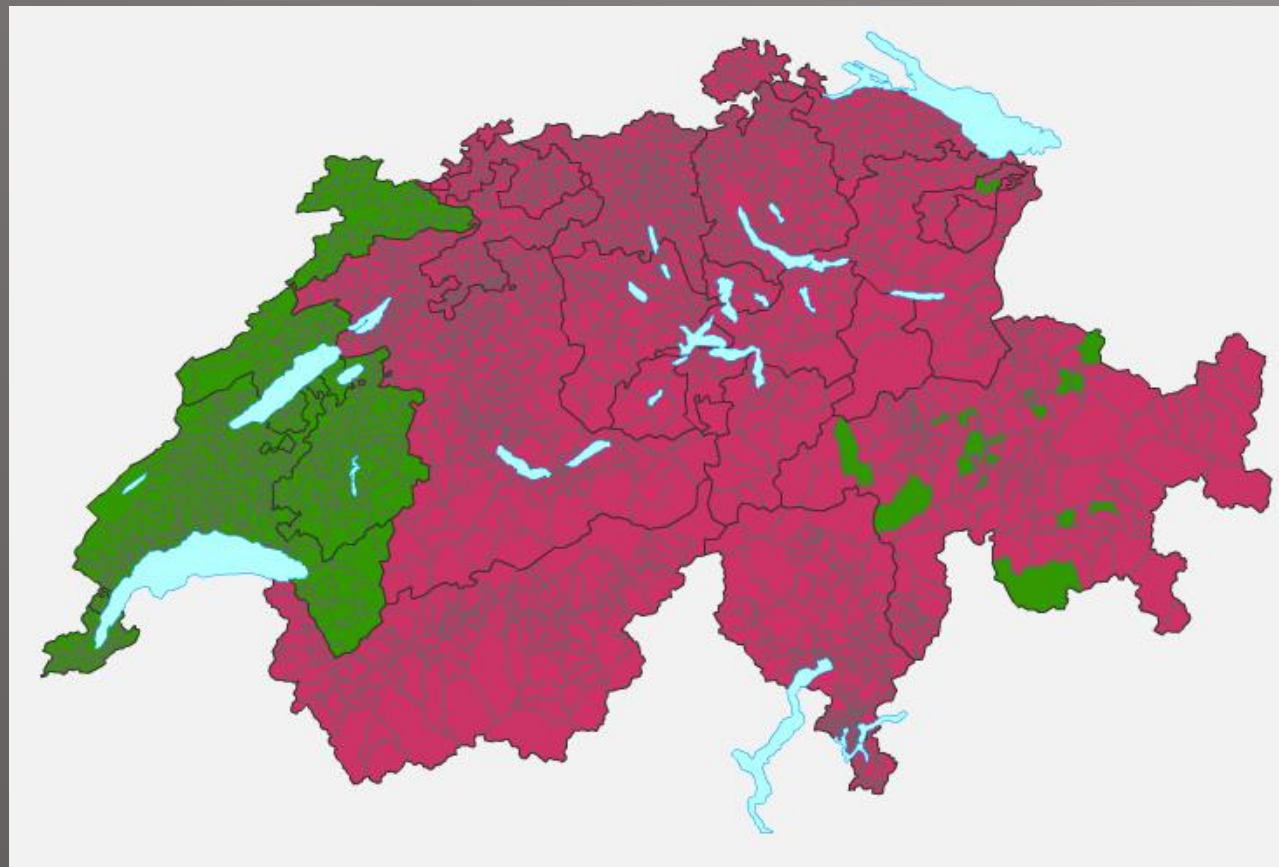
41% DE LA POPULATION
GENEVOISE



En quelques chiffres ... (source OCSTAT)

- Fin 2015 Genève compte quelques 490'578 habitant-e-s, dont 41% d'étranger-ère-s
- La population étrangère a progressé de 1,3 % en 2015 passant pour la première fois le cap des 200 000 personnes
- Comme chaque année depuis 1981, les Suisses sont plus nombreux à quitter le canton qu'à venir s'y installer (une différence de 1 336 personnes en 2015)
- A Genève, les étranger-ère-s âgé-e-s de plus de 18 ans, établi-e-s en Suisse depuis plus de 8 ans, ont le droit de vote au niveau communal. Mais ils ne peuvent pas être élus
- Aux élections municipales de 2015, sur les 313 000 électeurs concernés, 84 000 sont étrangers, soit 27% de l'électorat. Les nationalités les plus représentées? Les Portugais, suivis des Italiens, Français et Espagnols. Les communes à plus forte proportion d'électeurs étrangers? Vernier, suivie de Meyrin et Ville de Genève
- Les personnes naturalisées disposent de l'ensemble des droits politiques aux trois échelons. 6 616 étrangers ont acquis la nationalité suisse en 2015
- Lors des municipales de 2015 seul 27,8% des étrangers ayant le droit ont voté

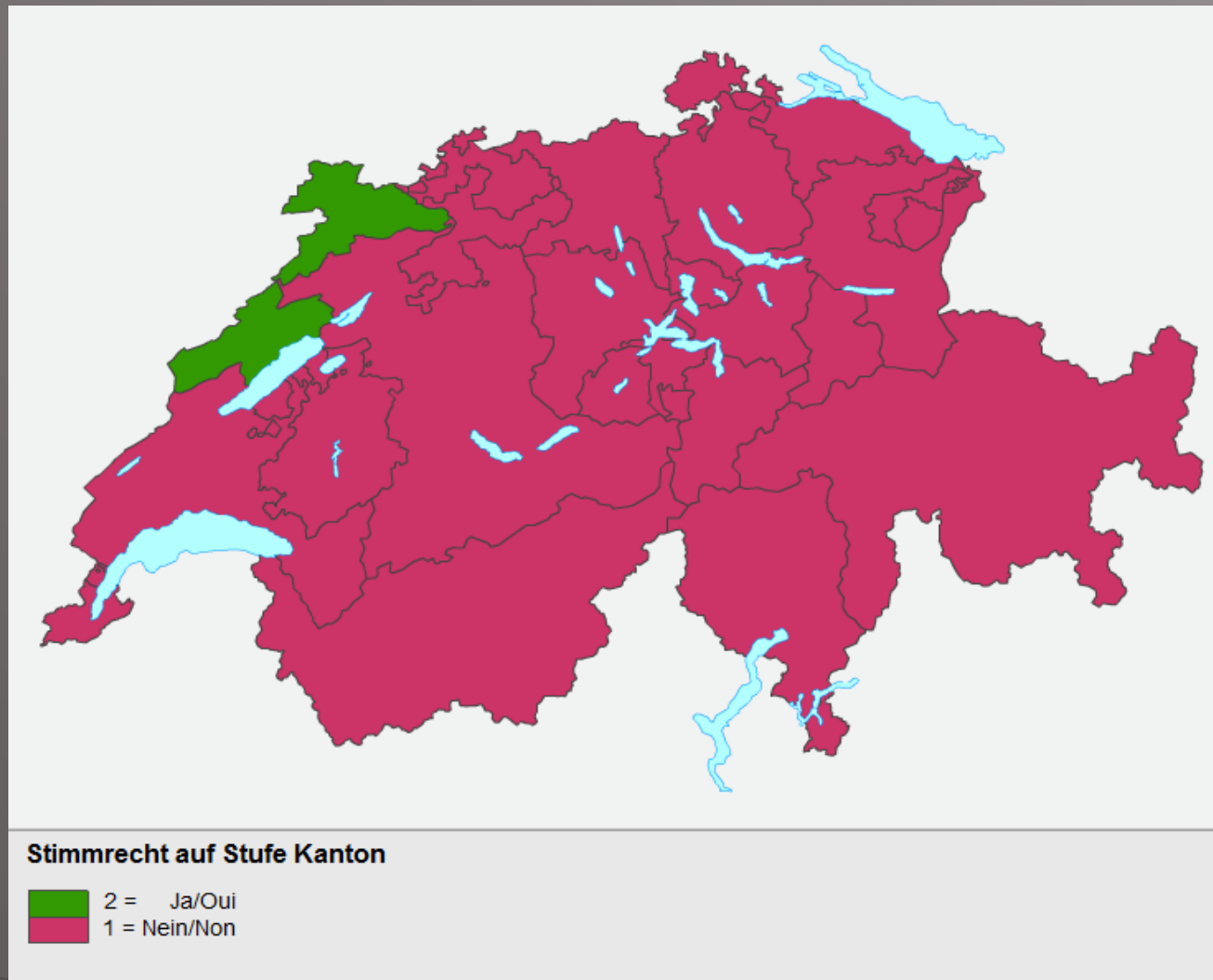
Droits politiques des étrangers (niveau communal)



Stimmrecht auf Stufe Gemeinde

2 = Ja/Oui
1 = Nein/Non

Droits politiques des étrangers (niveau cantonal)



Quels droits politiques pour quels étrangers?

Droit / Niveau	COMMUNAL					CANTONAL	
	NE	JU	FR	VD	GE	NE	JU
Voter, Signer, Elire	<ul style="list-style-type: none"> •Permis C •1 an à commune 	<ul style="list-style-type: none"> •10 ans /CH •1 an/JU •30 j./ commune 	<ul style="list-style-type: none"> •Permis C •5 ans/FR 	<ul style="list-style-type: none"> •Permis B ou C •10 dern.an/CH •3 dern.an/ VD 	<ul style="list-style-type: none"> •8 ans/CH 	<ul style="list-style-type: none"> •Permis C •5 ans à NE 	<ul style="list-style-type: none"> •10 ans /CH •1 an/JU •Excepté Cst.
Être élu/e	pareil	pareil	pareil	pareil	Pas possible	Pas possible	Pas possible

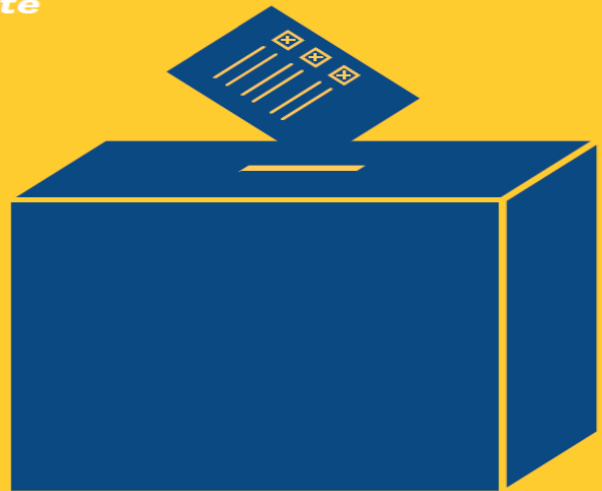


 **ivre sa citoyenneté à Genève**



Ma commune, mes droits politiques

Un guide pour mieux comprendre la citoyenneté



VILLE DE GENÈVE

Un citoyen actif indépendamment du passeport?

PROJET «C'EST EN PARTICIPANT QUE L'ON DEVIENT CITOYEN»



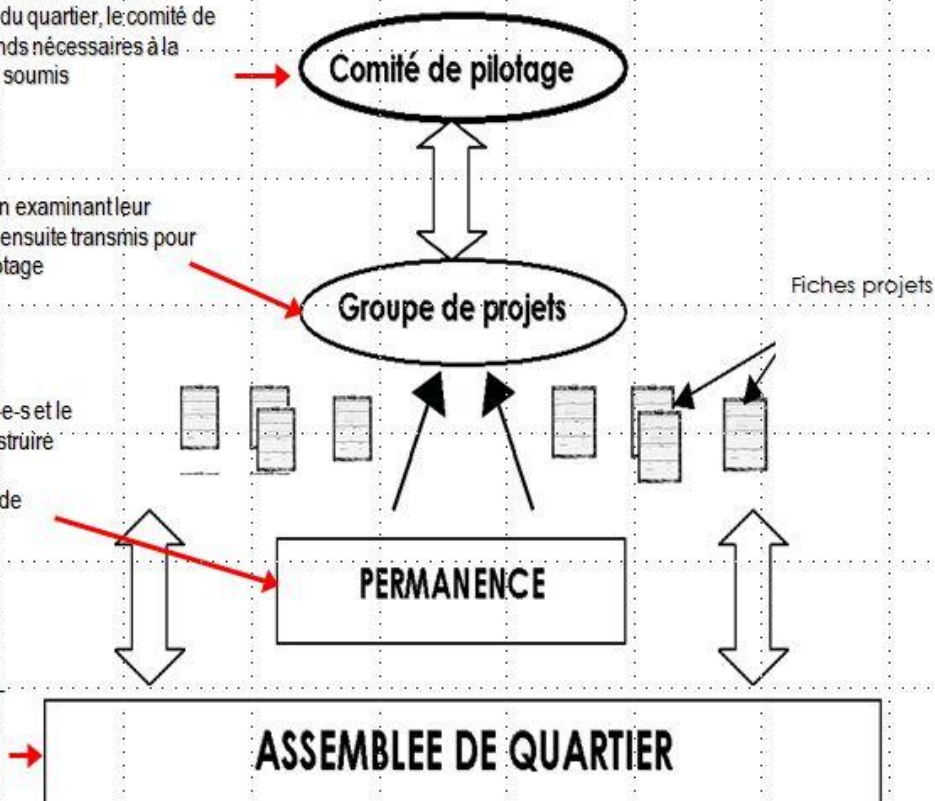
Associations, service civil, ... et Contrat de quartier

-Composé de représentant-e-s de la commune et de représentant-e-s des partenaires du quartier, le comité de pilotage valide et débloque les fonds nécessaires à la réalisation des projets qui lui sont soumis

-Recueille et instruit les projets, en examinant leur faisabilité, afin que ceux-ci soient ensuite transmis pour validation finale au Comité de pilotage

-Fait l'interface entre les habitant-e-s et le groupe chargé d'examiner et d'instruire les projets
-Recueille et transmet les idées de projets (fiches « projets »)

-Réunit au moins une fois par année l'ensemble des habitant-e-s du quartier pour faire le point sur le CQ



Connaissez vous ...?



Connaissez vous ...?



Nous contacter

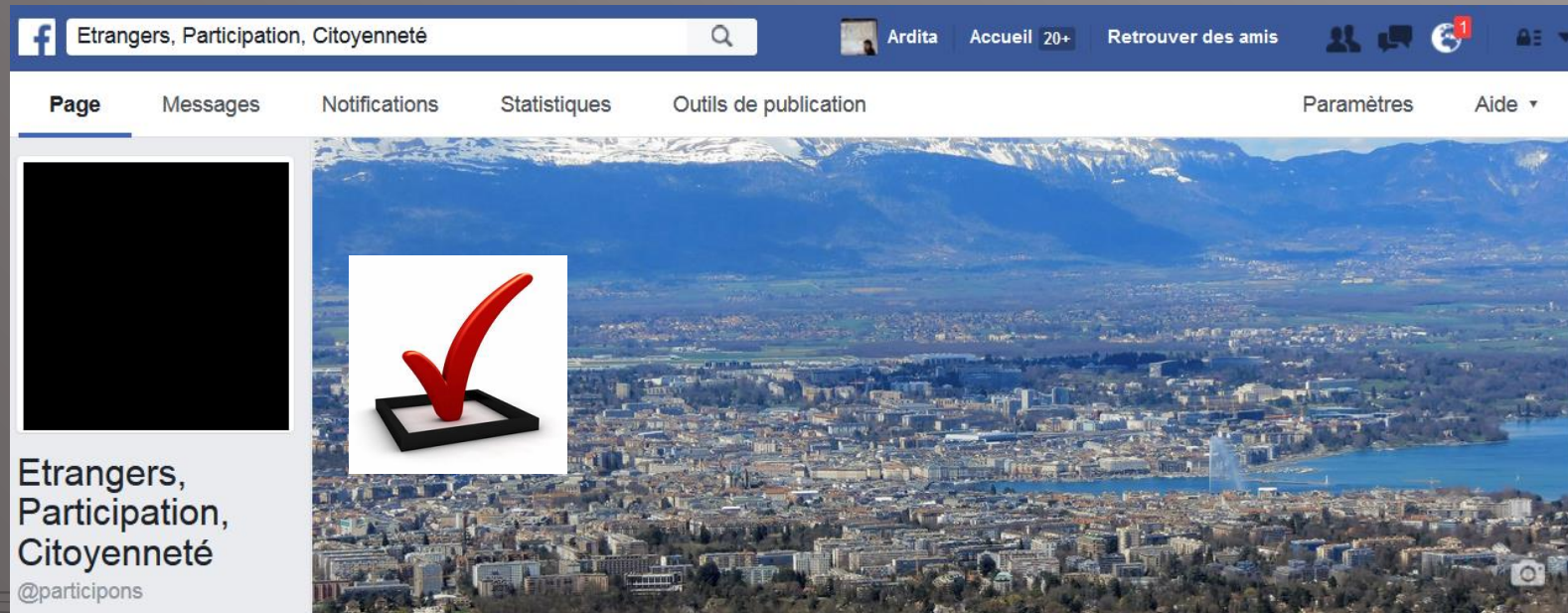
Projet Citoyenneté / UPA

www.participer.ch

www.facebook.com/participons

info@citoyennete.ch

part*ici*per
.ch



Merci ...

